

MESURES DE PRECAUTION ANTI COVID-19

Pour répondre aux exigences sanitaires et vous permettre de profiter pleinement de votre formation, nous avons mis en place quelques mesures :

- Signalétiques affichées dans chaque espace afin d'informer sur les mesures sanitaires à suivre ;
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique dans les espaces communs (entrée, salle de formation, espace café),
- Port du masque obligatoire pour chaque participant – en toute circonstance ; venir avec le nombre de masques nécessaires pour la durée de l'action de formation ;
- Distanciation de 1 mètre entre les fauteuils ;
- Aération régulière des salles et des espaces communs ;
- Nettoyage régulier et désinfection des poignées de porte, des interrupteurs, des tables et autres mobiliers de surface ;
- Mise à disposition de gobelets à usage unique.

Merci pour votre implication !

